

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AA0)

Objet : **ACCORD CADRE POUR L'ENTRETIEN DES RESEAUX D'EAU ET APPAREILS SANITAIRES DU PAC**

Référence SIGMAP : T_DT_76594

AAOO N° ⁰¹².....2023/PAC/DG/DMP/SPMP/DPMP/SAP du ²⁸...../¹¹...../2023

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics révisé n°2 du Port Autonome de Cotonou (PAC) publié sur son tableau d'affichage et son site web www.portdecotonou.bj le 25 octobre 2023.

2. Le Port Autonome de Cotonou (PAC) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget autonome des fonds et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à **l'accord cadre pour l'entretien des réseaux d'eau et appareils sanitaires du PAC**. Il s'agit d'un accord cadre mono-attributaire et les modalités de sa mise en œuvre sont celles relatives à l'émission successives de bon de commande au fur et à mesure que le Département technique exprime des besoins.

3. Le **Port Autonome de Cotonou** sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- la correction des fuites d'eau ;
- la fourniture et le remplacement des équipements installés sur les réseaux d'eau ;
- les accessoires sanitaires ainsi que l'entretien du réservoir du château d'eau.

Le marché est constitué en un (01) lot unique et les variantes ne seront pas prises en compte.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

Capacité technique et expériences :

- Les entreprises appelées à soumissionner doivent être des entreprises ou groupement solidaire d'entreprises spécialisé(es) dans le domaine des BTP,
- Avoir réalisé au moins un (01) marché de Plomberie Industrielle ou d'adduction d'eau d'une valeur d'au moins Soixante-deux Millions sept cent milles (67 000 000) FCFA HT au cours des trois dernières années (2020, 2021 et 2022) et au cours de

l'année en cours justifié par des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception. L'une ou l'autre des preuves fournies doit être accompagnée de contrat (page de garde et de signature) ;

- Disposer du personnel nécessaire pour l'exécution des prestations ;
- Disposer du matériel nécessaire pour l'exécution des prestations

Capacité financière :

- Disposer d'avoir liquide ou d'une ligne de crédit d'un montant de vingt-huit millions cinq cent milles (28 500 000) FCFA justifié par une attestation d'une banque ou d'une institution financière agréée au Bénin. Les soumissionnaires étrangers à l'espace UEMOA devront fournir une attestation financière d'une banque qui doit disposer d'un correspondant au Bénin ;

Ou

- Avoir réalisé au cours des trois dernières années (2020,2021 et 2022) un chiffre d'affaires moyen annuel de cent vingt millions (120 000 000) FCFA, justifié par les états financiers signés par un membre de l'ordre des experts-comptables et comptables agréés et certifié par la DGI. (La page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention de la DGI doivent être en original ou en copie légalisée)

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

Capacité technique et expériences :

- Les entreprises appelées à soumissionner doivent être des entreprises ou groupement solidaire d'entreprises spécialisé(es) dans le domaine des BTP,
- Fournir une attestation de risque professionnel valable sur toute la durée de l'accord cadre d'un montant égal à quatre-vingt-seize millions (96 000 000) FCFA
- Disposer du personnel nécessaire pour l'exécution des prestations ;
- Disposer du matériel nécessaire pour l'exécution des prestations.

Capacité financière :

- Disposer d'avoir liquide ou d'une ligne de crédit d'un montant de vingt-huit millions cinq cent milles (28 500 000) FCFA justifié par une attestation d'une banque ou d'une institution financière agréée au Bénin. Les soumissionnaires étrangers à l'espace UEMOA devront fournir une attestation financière d'une banque qui doit disposer d'un correspondant au Bénin ;



Et

- Fournir le bilan d'ouverture pour les entreprises naissantes et les états financiers de leurs années d'existences pour celles qui n'ont pas encore trois ans.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution est de trois (03) ans.

6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Directeur des Marchés Publics ; Email : fadahevigbe@pac.bj et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres au secrétariat permanent chargé de la passation du **Directeur des Marchés Publics (DMP)** à l'adresse mentionnée ci-après : **Rez-de-chaussée de la Direction des Marchés Publics (DMP), Bureau 111 du Port Autonome de Cotonou aux heures suivantes : 08h -12h30 min et 14h -17h30 min (GMT+1).** et/ou sur le site web (*non requis*)

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 28 / 11 / 2023. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics : **Direction des Marchés Publics (DMP), Rez-de-chaussée (RDC) Bureau 111 du Port Autonome de Cotonou aux heures suivantes : 08h -12h30 min et 14h -17h30 min heures de Cotonou (GMT+1).** Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **DMP du PAC, Bureau 111 au Rez-de-Chaussée** au plus tard le 22 / 12 / 2023 à 10 heures 00 minute, heure de Cotonou (GMT+1).



Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.

Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après **DMP du PAC, Bureau 111 au Rez-de-Chaussée** le 22 / 12 / 2023 à **10 heures 30 minutes, heure de Cotonou (GMT+1)**.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **deux millions huit cent quatre-vingts milles (2 880 000) francs CFA**. En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres ;

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix jours (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. Une visite de site sera organisé à l'intention de tous les candidats le 08 Novembre 2023 à 11h 00. Le point de départ de cette visite est le bâtiment de la DMP du PAC.

Fait à Cotonou, le 28 Novembre 2023

Le Directeur des Marchés Publics

Félix Dieudonné. ADAHE VIGBE-

